Plan de mobilité de la ZIPLO et de la ZIMEYSA

Charte d'engagement pour une mobilité durable dans les zones industrielles

En signant cette charte, notre entreprise s'engage à :

- Promouvoir, de manière générale, toute solution alternative à la voiture individuelle auprès de nos collaborateurs afin de limiter le trafic sur les routes, et œuvrer pour optimiser l'utilisation des places de stationnement et ainsi créer une meilleure accessibilité du site à moyen et long terme
- Désigner en interne une personne de contact, appelée répondant(e) mobilité, qui a pour rôle de:
 - 1. relayer les informations et les outils de communication,
 - 2. aider à l'organisation de campagnes d'animations et de sensibilisation
 - **3.** transmettre à la direction de l'Association ZI ProMobilité toute information, problème, et suggestion d'amélioration concernant le dispositif,
 - 4. participer aux séances de comité des répondants mobilité
- Inciter nos collaborateurs/trices à avoir recours aux prestations de la Centrale Mobilité*
- Participer activement aux campagnes de communication et d'animations en organisant, avec le soutien de la Centrale Mobilité*, des stands d'information dans l'entreprise
- Collaborer aux analyses et enquêtes de mobilité proposées dans le cadre du plan de mobilité de zone

Remise à Meyrin, le 19/11/2015

Durée de validité de la charte : du 19/11/2015 au 20/11/2018

Pour la Direction de :	Pour l'Association ZI	Pour Mobilidée :
	ProMobilité :	
Indiquez le nom de l'entreprise		
M/Mme	M. Thierry Durand, président	M. Giorgio Giovannini, directeu
Signature :	Signature :	Signature :







^{*} la Centrale Mobilité est un service humanisé mutualisant les ressources et proposant renseignements, conseils et solutions alternatives à la voiture individuelle aux collaborateurs des zones industrielles.